Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 47 (1983)
Heft: 185-186

Artikel: Histoire du verbe choisir
Autor: Jones, T.O.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399732

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HISTOIRE DU VERBE *CHOISIR*

Nombre de romanistes ont traité plus ou moins longuement l'histoire du verbe *choisir*. Nous pensons surtout à l'article de Walther von Wartburg dans le FEW (1), à l'étude assez détaillée de R.-L. Wagner dans *Les Vocabulaires français* (2) et aux remarques de W. D. Elcock dans *The Romance Languages* (3). A notre sens, aucune de ces études n'est complète et il y a, en fait, des différences majeures entre les conclusions de von Wartburg d'une part et celles de Wagner et d'Elcock de l'autre. Nous nous proposons ici de réexaminer l'évolution sémantique de *choisir* dans le but d'en fournir une histoire raisonnée. Nous sommes convaincus que l'évolution de *choisir* a été influencée par des verbes qui couvrent en partie le même champ sémantique et nous aurons quelques mots à dire sur ces verbes, surtout *eslire*. Deux substantifs, *choix* et *élection,* retiendront aussi notre attention.

Nul ne conteste que *choisir* dérive de *kausjan,* verbe germanique attesté dans le seul gotique (4). L'étymon gotique subit des changements phonétiques peu remarquables en eux-mêmes pour devenir *choisir* en ancien français, peut-être par l'intermédiaire du latin vulgaire **causire.* La plupart des mots germaniques du français ont été incorporés dans le vocabulaire gallo-roman à la suite des invasions franques de la Gaule vers la fin du Ve siècle. Mais il y avait aussi des emprunts de mots germaniques dans le latin vulgaire et, partant, dans certaines langues romanes, avant les invasions franques, mais on a beaucoup discuté l'importance de ces emprunts. D'après Josef Brüch (5), qui écrivait au début de ce siècle, *choisir* figurait parmi la centaine de mots d'origine germanique dans le latin vulgaire avant 400 ap. J.-C. Elcock qui résume,

---

(1) W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch, Band XVI, Germanische Elemente G-R,* Basel 1959, art. *kausjan.*

(2) R.-L. Wagner, *Les Vocabulaires français,* I, Paris 1967, pp. 76 et 83-84.

(3) W. D. Elcock, *The Romance Languages,* Revised with a new introduction by John N. Green, London 1975, p. 261.

(4) Cf. W. von Wartburg, loc. cit.

(5) J. Brüch, *Der Einfluss der germanischen Sprachen auf das Vulgärlatein,* Heidelberg 1913, § 11, 4 b.

pour notre profit, les arguments d'autres philologues, cite une trentaine de mots germaniques qui circulaient dans le latin vulgaire avant la dislocation de l'Empire romain, mais il en exclut *choisir,* ajoutant d'une manière explicite que c'était un verbe francique qui a beaucoup voyagé dans d'autres langues romanes à partir de l'ancien français (6). Wagner aussi partage l'opinion d'Elcock que *choisir* est d'origine francique et fait observer que dans le germanique « les termes qui sont à l'origine d'*épier,* de *garder,* de *choisir* composaient un ensemble dans le vocabulaire de la chasse et de la guerre » (7). Von Wartburg affirme la provenance gotique de *kausjan* > *choisir* :

« Das verbum ist offenbar mit den Westgoten so früh ins Römische Reich gebracht worden, dass es, vielleicht als ausdruck der militärsprache, noch ins vlt. aufgenommen und weitergetragen wurde, so nach Nordgallien. » (8)

En 1936 W. Bruckner (9) avait déjà écarté pour des raisons phonétiques la possibilité de dériver *choisir* d'une forme franconienne, **kausjan,* et nous ne voyons aucune raison d'aller à l'encontre de ses vues. Au contraire, les explorations que nous avons faites nous-mêmes en philologie germanique et que nous exposons ci-dessous indiquent qu'il était très peu probable que *kausjan* ait pu être une forme francique aux alentours de 500 ap. J.-C., époque à laquelle des éléments de vocabulaire francique commençaient à s'enraciner dans le gallo-roman :

En gotique, *kausjan* est un verbe faible, de type causatif, formé sur le verbe primaire *kiusan* (10). En germanique primitif **kausjan* portait l'accent sur le suffixe de sorte que la loi de Verner aurait dû agir sur l'[s] de **kausjan* pour en faire un [z] (11). La loi de Verner était en vigueur, selon toute probabilité, pendant le premier ou deuxième siècle de notre ère (12). Or, le gotique a été moins influencé par cette loi que les autres langues germaniques à la suite d'une fixation antérieure de l'accent sur la syllabe du radical (13). Ainsi, le germanique primitif **kausján* donne en gotique *káusjan* mais dans le nordique et le westique

(6) W. D. Elcock, *op. cit.,* pp. 220-224 et p. 261.
(7) R.-L. Wagner, *op. cit.,* p. 76.
(8) FEW, art. cit.
(9) *Vox Romanica,* vol. 1, p. 143 (citée dans le FEW).
(10) E. Prokosch, *A Comparative Germanic Grammar,* Philadelphia, 1939, p. 153.
(11) J. Wright, *Grammar of the Gothic Language,* Second Edition, Oxford 1954, pp. 63-64.
(12) E. Prokosch, *op. cit.,* p. 62.
(13) J. Wright, *op. cit.,* pp. 63-64 et p. 370.

**kauzján.* Le westique (et le nordique aussi mais ceci sort de notre propos), y inclus les futurs dialectes franconiens, a développé le [z] qui résultait de l'application de la loi de Verner en [r] (14). Ce changement est difficile à dater avec précision mais il précédait l'allongement des consonnes en westique qui a eu lieu vers le IVe siècle ap. J.-C. (15). L'ancien français *choisir* n'aurait donc pu provenir, sauf de façon irrégulière, d'une forme franconienne en [r] telle que **kaurjan.* Les équivalents en ancien haut allemand de *kiusan* et *kausjan* gotiques sont *kiosan* et *korōn* (16) où on constate la présence de [r] dans la forme causative. Bien que les premiers exemples de *korōn* en ancien haut allemand soient trop tardifs pour prouver de façon catégorique que *kausjan* n'a pu exister dans la langue franque à la période des invasions de la Gaule, il nous semble fort probable que ce ne fut jamais une forme franconienne mais une forme spécifiquement gotique. Il est intéressant de noter aussi que la diphtongue gotique [au] était probablement passée à [ɔ] avant qu'Ulfilas ne fît sa traduction partielle de la Bible vers 350 ap. J.-C. (17). S'il en est ainsi, *kausjan* a dû être emprunté en latin vulgaire avant ca. 350 ap. J.-C. pour rendre possible la palatalisation de la vélaire [k], car [ɔ] ne provoque pas ce changement. La colonisation wisigothique du Languedoc date du début du Ve siècle, d'où il suit que la forme *kausjan,* avec [au], n'a pas pu être importé dans le Midi par les Goths eux-mêmes.

Les dictionnaires d'ancien français les plus réputés donnent « voir » ou « apercevoir » comme la signification première de *choisir.* Les exemples en sont particulièrement nombreux et nous n'en donnons qu'un seul :

Benedeit, *Voyage de St. Brendan* :

Alat s'en tost e curt li sainz
Vers les oiseus u furent ainz ;
Bien unt *choisit* l'arbre blanche 853
E les oiseals sur la branche.

Dans le texte latin d'où sont tirés ces vers, on lit : « Nec mora, arborem albam, et aves desuper viderunt. »

Choisir a gardé le sens de « voir », « apercevoir » jusqu'au XVIIe siècle.

(14) J. Wright, *op. cit.,* p. 63.
(15) A. Moret, *Phonétique historique de l'allemand,* Paris 1953, pp. 85-86.
(16) R. Schützeichel, *Althochdeutsches Wörterbuch,* Tübingen 1969.
(17) J. Wright, *op. cit.,* pp. 367-369.

Choisir avait également le sens de « CHOISIR » ([18]) en ancien français. Les premiers exemples sont dans Geffrei Gaimar, *L'Estoire des Engleis,* daté ca. 1140 par son éditeur A. Bell, vv. 1274, 1298, 1500 et 5532. Trois autres exemples du même type mais de date légèrement plus récente, 1155, se trouvent aux vers 2369, 6479 et 8085 du *Brut* de Wace.

L'exemple le plus ancien de *choisir* que nous ayons pu découvrir en ancien français figure au vers 174 de *La Vie de Saint Alexis* (milieu du XIe siècle) :

> Cil vait, sil quert, mais il nel set *coisir,*
> Icel saint home de cui l'imagene dist.

Ici, le sens de *choisir* pourrait bien être « voir », « apercevoir ». Pourtant, l'original latin, cité dans l'édition de J.-M. Meunier, porte : « Exiensque paramonarius quaesivit eum et non cognovit et reversus intro . . . », et c'est sans doute pour cette raison que Storey, ainsi que Meunier, traduisent *choisir* par « reconnaître ». Ce sens de *choisir,* bien qu'il figure dans le Tobler-Lommatzsch ([19]), ne se trouve pas fréquemment en ancien français et nous lui préférons celui de *discener à l'œil* qui lui est proche et qui est par la suite bien établi. *Reconoistre* est employé aux vers 117, 120 et 121 de *La Vie de Saint Alexis* où il s'agit des servants du père d'Alexis qui, partis de Rome pour ramener Alexis, le retrouvent en fait mais ne peuvent pas le reconnaître, tellement il était changé. Le poète semble faire une distinction sémantique entre *choisir* et *reconoistre.*

Etant donné que *choisir* « voir », « apercevoir » est plus ancien qu'au sens de « CHOISIR » dans les textes qui subsistent et se rencontre plus fréquemment dans l'ancienne littérature, il est tentant de croire que le sens moderne « CHOISIR » s'est développé à partir du sens archaïque « voir », « apercevoir ». R.-L. Wagner explique comment un tel changement de sens aurait pu se produire : « *Choisir* répondait donc à une situation particulière bien définie. S'il put, en moyen français, sortir du système ainsi constitué c'est que, comme pour *saisir,* à son trait démarcatif étymologique s'en associa un autre. Les emplois de *choisir* en ancien français répondent toujours à une situation concrète où ce que l'on discerne ainsi de loin, ce que l'on isole, donc, par la vue, est l'objet d'une attente, d'un souhait, d'un désir. Guenièvre, reine adultère (au moins d'intention) dans le lai de *Lanval,* lorsqu'elle *choisit*

(18) Les majuscules représentent toujours le sens moderne de *choisir.*
(19) A. Tobler-E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch.*

Lanval du haut du château, souhaite séduire un jeune chevalier de la *maisniee Artus.* Le héros perdu sur une île déserte attend la voile qu'il discerne comme l'instrument de sa délivrance. » ([20]) Dans un contexte où l'on réserve une fin particulière à l'objet aperçu, le changement de sens d'*apercevoir* en *CHOISIR* semble assez plausible. Von Wartburg dans le FEW donne l'explication suivante de l'origine du sens *CHOISIR,* explication divergente de celle de Wagner : « Die beiden bed. (sc. « apercevoir » et « CHOISIR »), die in gallorom. sich entwickelt haben, gehen von der mittleren bed. des got. verbums aus. » ([21]) Selon von Wartburg, les deux sens de *choisir,* « voir » et « CHOISIR », existaient donc déjà en gallo-roman. Elcock a aussi son mot à dire sur l'évolution des significations de *choisir* : « Frank. KAUSJAN before *regarder,* meant 'to look at', a sense which it still retained in Old Fr. *choisir* ([22]) ; only late in the Middle Ages did it give way before the competition of other words, to acquire, via the meaning 'to descry', the more specialised sense 'to pick out', 'to choose' ; in so doing it all but ousted the medieval word for 'to choose', Old Fr. *eslire* from EXLIGERE (Class. ELIGERE). » ([23]) Le point de vue d'Elcock est essentiellement le même que celui de Wagner mais un peu moins élaboré. Bien que Wagner et Elcock soutiennent que *choisir* a pris un sens nouveau en moyen français, il nous semble que la situation est plus complexe. *Choisir* au sens de *CHOISIR* existe très tôt en ancien français, au moins depuis le milieu du XIIe siècle, comme le révèlent les exemples de l'*Estoire des Engleis.* Wagner semble ne faire aucun cas de ce fait quand il affirme que « les emplois de « *choisir* » en ancien français répondent *toujours* ([24]) à une situation concrète où ce que l'on discerne ainsi de loin, ce que l'on isole, donc, par la vue, est l'objet d'une attente, d'un souhait, d'un désir. » ([25]) Qui plus est, le nom *chois,* formation postverbale de *choisir,* semble avoir été bien établi dans le premier quart du XIIe siècle, comme l'attestent ces vers du *Voyage de St. Brendan* :

> El secle fui hermite en bois :
> Cele vie pris en mun *cois.* 1548

Le texte latin donne : « Ego quidem secularis existens, vitam heremite in nemore habitans alliis preëlegi, . . . »

---

(20) R.-L. Wagner, *op. cit.,* pp. 83-84.
(21) W. von Wartburg, loc. cit.
(22) *Choisir* n'a presque jamais le sens de « regarder » en ancien français.
(23) W. D. Elcock, *op. cit.,* p. 261.
(24) C'est nous qui soulignons.
(25) Wagner, *op. cit.,* pp. 83-84.

Rares sont les exemples de *chois* en ancien français avec un sens autre que « CHOIX » ([26]) ; il n'a jamais le sens d'« aperçu », ni des sens analogues, comme cela aurait été le cas si *choisir* avait eu uniquement en ancien français le sens de « voir », « apercevoir ». Il nous semble que le changement de sens de *choisir* « voir », « apercevoir » en *choisir* « CHOISIR », si jamais un tel changement s'est produit, a eu lieu soit au cours de la période qui va de ca. 1050 à ca. 1140 (c'est-à-dire de la date de la première attestation de *choisir* dans la *Vie de Saint Alexis* à la date de la première attestation de *choisir* au sens de « CHOISIR » dans l'*Estoire des Engleis* de Gaimar) soit, plus vraisemblablement, dans la période prélittéraire. Il n'y a aucune indication dans les anciens textes français que *choisir* « CHOISIR » se soit développé intégralement à partir de *choisir* « voir », « apercevoir ». Les deux significations de *choisir* ont existé simultanément en ancien français, et aussi en gallo-roman selon von Wartburg, et cette coexistence s'est prolongée jusqu'au XVIIe siècle.

Béroul, dans des vers bien connus du *Roman de Tristran,* semble considérer le verbe *eslire* comme synonyme de *choisir* au point d'attribuer la signification « voir » à *eslire.* C'est, nous semble-t-il, la meilleure explication d'*eslira* au sens de « verra » dans les vers suivants :

Se la donez a nos meseaus,
Qant el verra nos bas bordeaus
Et *eslira* l'escouellier 1205
Et l'estovra a nos couchier,
Sire, en leu de tes beaus mengiers
Avra de pieces, de quartiers
Que l'en nos envoi' a ces hus ;

Le sens « CHOISIR » semble si bien établi pour *choisir* que le verbe régulier qui veut dire « CHOISIR », c'est-à-dire *eslire,* prend aussi par analogie pour Béroul la signification de « voir » qui est le sens dominant de *choisir* à la date de composition de son *Tristran.* Les vers 1204-1206 de cet extrait sont commentés par T. B. W. Reid ([27]). Il pense que le vers 1205 peut être corrompu en raison de la difficulté de trouver un sens acceptable d'*escouellier* et, aussi, parce qu'il n'existe aucune évidence qu'*eslire* a jamais eu le sens d'« apercevoir » (Muret) ou « perceive » (Ewert) « which could hardly arise except through confusion with *choisir* 'perceive' and 'choose' ».

(26) Voir W. von Wartburg, loc. cit., pour un exemple d'*a cois* au sens de « manifestement ».
(27) T. B.W. Reid, *The TRISTRAN of Béroul,* Oxford 1972, pp. 49-50.

Les notions de ce qui est ou n'est pas plausible varient de personne à personne et pour notre part nous ne voyons rien de très improbable à l'idée du dégoût d'Iseut devant la vaisselle, à coup sûr sale à écœurer, des lépreux après la splendeur de la table de Marc où brillaient sans doute l'or et l'argent. Quant à la confusion entre *eslire* et *choisir,* si confusion il y a, nous citons un autre exemple où cela aurait pu se produire, quoique de façon moins frappante :

Thomas of Kent, *Le Roman de Toute Chevalerie* :

Alexandre se déguise :

Guerpy ses reaux draps e vesti les pire
K'em nel puisse conustre ne pur roy *eslire* 5244

Il n'est question ni d'*élire* ni de *CHOISIR* Alexandre comme roi. *Eslire* veut dire « distinguer » ou, pour employer les mots de Wagner, « isoler par la vue », qui est la signification que nous avons suggérée pour *choisir* au vers 174 de la *Vie de Saint Alexis. Eslire* employé de cette façon pourrait facilement prendre le sens de « voir », « apercevoir », bien que, selon toutes les apparences, cela se soit produit très rarement dans l'ancienne littérature française.

Nous estimons donc qu'il y a de bonnes raisons de douter de l'existence du changement de sens de *choisir* en moyen français et que par conséquent tout effort supplémentaire pour le démontrer est superflu. Ce qui est plus intéressant c'est d'étudier la variété des usages de *choisir* et d'*eslire* pour tenter de découvrir comment ces deux verbes ont évolué pour assumer l'identité sémantique que nous leur reconnaissons maintenant. Nous sommes convaincus que le destin ultime de *choisir* a été subtilement influencé par sa signification en latin vulgaire et en gallo-roman et nous voudrions hasarder des conjectures sur ce qui aurait pu être le sens original de *choisir* quand il a été introduit dans le latin vulgaire. Dans la Bible d'Ulfilas ([28]) il y a sept exemples de *kausjan* dont cinq au sens de « goûter », un seul au sens d'« essayer », « mettre à l'épreuve » et un au sens de « s'essayer soi-même », « se mettre à l'épreuve ». Le sens dominant paraît donc être « goûter ». Est-ce avec ce sens-là que *kausjan* > *choisir* a été introduit dans le latin vulgaire ? Von Wartburg suggère que *kausjan* aurait pu être un terme du vocabulaire militaire, ce qui, de prime abord, semble exclure une signification telle que « goûter », mais il ne dit pas quel aurait pu

(28) Voir *Die Gotische Bibel,* herausgegeben von W. Streitberg, Heidelberg 1950 (réimpression).

être ce terme militaire ([29]). Wagner affirme qu'en germanique « les termes qui sont à l'origine d'« *épier* », de « *garder* », de « *choisir* » composaient un ensemble dans le vocabulaire de la chasse et de la guerre » ([30]). Pourtant il n'y a pas de preuve dans la Bible gotique, le seul texte où *kausjan* soit attesté, pour permettre de soutenir son affirmation. Néanmoins, Wagner fournit indirectement un sens gallo-roman pour *choisir,* celui de « discerner de loin » ([31]). Ce sens serait resté inchangé jusqu'en ancien français en s'attachant peut-être, chemin faisant, la nuance exprimant que ce qu'on discernait ainsi de loin était « l'objet d'une attente, d'un souhait, d'un désir » ([32]).

Une signification particulièrement militaire de *choisir* était « viser ». Le FEW donne la seconde moitié du seizième siècle comme date de la première attestation de ce sens mais cette date semble être beaucoup trop tradive puisque Tobler et Lommatzsch donnent un exemple de *choisir* au sens de « viser » au vers 1770 du *Chevalier as Deus Espées* qui date, selon son éditeur, W. Foerster, du milieu du XIIIe siècle :

Cil as .ij. espees *coisist* 1770
Haut et droit et il l'a feru
Si ke l'escu li a cousu
Au brac, . . .

Le dictionnaire de Tobler et Lommatzsch donne aussi une référence au vers 96 du fragment du poème sur Alexandre le Grand d'Albéric. Nous reproduisons les vers qui nous intéressent dans la transcription d'Alfred Foulet :

Et l'altre doyst d'escud cubrir
Et de ss'esspaa grant ferir
Et de sa lanci en loyn *jausir* 96
Et senz fayllenti altet ferir . . .

Foulet traduit le vers 96 par « . . . à viser au loin avec sa lance . . . » prenant *jausir* pour une forme méridionale de *choisir.* Paul Meyer ([33]) l'avait déjà pris pour un méridionalisme dans son édition du même fragment corrigeant *jausir* en *causir.* Comme sens, Meyer donne « viser », suivi en cela par le dictionnaire de Levy ([34]). L'origine occi-

(29) W. von Wartburg, loc. cit.
(30) R.-L. Wagner, *op. cit.,* p. 76.
(31) *Ibid.,* p. 76.
(32) *Ibid.,* p. 83.
(33) P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du Moyen Age,* tome 1, Slatkine Reprints, Genève 1970.
(34) E. Levy, *Provenzalisches Supplement - Wörterbuch zu Raynouards Lexique Roman,* Erster Band A-C, Leipzig, 1894.

tane plutôt que française du poème d'Albéric rend cet exemple un peu marginal mais n'enlève rien à son intérêt.

Un exemple de *choisir* employé avec un sens analogue à celui de « viser » se trouve dans *La Chevalerie de Judas Macabé* éditée par J. R. Smeets :

« ..... ; courons lor sus !
Veés les ci sour nous venus ! »
Lors quant ç'ot dit li bons Judas,
Si a *coisi* le grigour tas ; 1933
Le destrier point, l'escu embrace,
En aus se fiert, nul n'en manace
Que dou ceval ne mette jus,
Dont il n'orent ne ris ne jus.

Cet exemple est cité par le FEW où il est traduit par « prendre pour but d'une attaque », sens plus approprié que « viser », s'élancer », donné par Smeets dans son glossaire.

Nous voudrions présenter d'autres exemples où *choisir* (parfois il est question de *mescoisir* employé au négatif) semble également vouloir dire « viser » ou avoir une signification proche, et qui n'ont pas été commentés auparavant :

Aiol (35) :

Tabors poinst et brocha le destrier u il sist,
Un[s] paiens de put aire qui ainc Dieu ne crei,
Et Ylaire[s] le sien fierement ademis ;
Vait ferir le paien, mie nel *mescoisi* 4999
Que l'escu de son col li quassa et fendi,
Et l'auberc de son dos desmailla et rompi ;

Mescoisi semble vouloir dire « mal visa ». On pourrait traduire les trois derniers vers comme suit : « Il va frapper le païen ; il le visa bien car il fendit et entama l'écu autour de son col et rompit le haubert de maille sur son dos ».

Gerbert de Montreuil, *La Continuation de Perceval :*

---

(35) *Aiol* est en deux parties, dont la première est en vers décasyllabiques et date d'avant 1173. La deuxième partie est en alexandrins et date de la première moitié du XIIIe siècle. La division entre les deux parties n'est pas nette et il y a une section de transition où les vers de dix et de douze syllabes sont mélangés. L'exemple de *mescoisir* au vers 4999 vient de cette section de transition et est donc de date incertaine. (Voir *Aiol* publ. par Normand et Raynaud, S.A.T.F. 1877, *Introduction.*)

Cil au Dragon toz s'esmerveille
Quant il n'a Percheval venchu,
Mes ne set tant sor son escu
Ferir qu'il le puist entamer ;
D'aïr comence a escumer
Cil au Dragon et hardement
A en lui tant que durement
Cort Percheval as poins saisir.
Perchevaus le sot bien *choisir,* 9690
Qui durs os avoit et fors ners,
Si l'a si durement aers,
Si tire l'uns et l'autre et sache
Ne il n'i a celui qui sache
Liquels d'als deus le mains se doeille ;

Choisir employé avec *sot bien* semble avoir un sens autre que *voir*. *Viser* ne va pas ici non plus. Nous suggérons un sens intermédiaire entre « prendre pour but d'une attaque » et « viser », un sens tel que « regarder attentivement un adversaire afin de lui livrer un coup, afin de contre-attaquer ». Ce sens est assez voisin de « viser » mais dans le contexte d'un combat corps à corps où ce n'est pas un projectile qu'on lance contre l'adversaire mais le corps lui-même.

Marie de France, *Chaitivel,*

Li quatre dru furent armé
E eissirent de la cité ;
Lur chevalier viendrent aprés,
Mes sur eus quatre fu le fes.
Cil defors les unt coneüz
As enseignes e as escuz ;
Cuntre eus enveient chevaliers,
Deus Flamens e deus Henoiers,
Apareillez cume de puindre.
N'i ad celui ne voille juindre !
Cil les virent vers eus venir ;
N'aveient talent de fuïr :
Lance baissiee, a esperun,
Choisi chescuns sun cumpainum. 98
Par tel aïr s'entreferirent
Que li quatre defors cheïrent ;

Il se peut bien que *choisir* ait ici le sens de *CHOISIR* ([36]) mais nous préférons une autre interprétation qui évoque mieux la rapidité et la simultanéité de l'action décrite par Marie. Pour nous, *choisi* voudrait

(36) C'est le sens admis par J. Rychner dans le glossaire de son édition.

dire *visa* et nous traduisons : « Lance baissée, piquant son destrier, chacun *visa* son adversaire ». Logiquement on *CHOISIT* son adversaire avant de baisser la lance et avant de faire galoper le cheval. Quand il s'agit d'une joute multiple, comme c'est le cas ici, avec quatre chevaliers côte à côte, le choix de l'adversaire se ferait automatiquement puisque chaque chevalier attaquerait l'homme en face de lui. Qui plus est, l'adjectif possessif *sun* peut impliquer qu'un adversaire avait déjà été isolé avant le déclenchement de l'action traduite par *choisi.* Pour toutes ces raisons, encore que nulle ne soit convaincante en elle-même, nous préférons traduire *choisi* par « visa » plutôt que par « CHOISIT » ([37]).

On pourrait commenter de la même façon les vers suivants du *Roman d'Horn* :

> Quant çoe out comandé, od sul dis est eissuz ;
> Vers le turnei s'en vet galopant les herbuz :
> Mut i vont fierement cumme gent irascuz.
> Chascun *choisi* le soen, apres se sunt feruz 4467
> Qu'a cel cop premerein en ont dis abatuz.

Choisi veut dire soit « isola par la vue » soit « visa » et le *soen* est évidemment l'adversaire. Pour ce qui est de la technique de la joute, « isoler par la vue », « distinguer » un adversaire et pointer la lance vers lui seraient bien souvent une opération continue sans interruption.

Nous référant à l'opinion de von Wartburg que *kausjan* a été introduit dans le latin vulgaire comme un élément du vocabulaire de la guerre, et prenant les exemples ci-dessus comme des survivances de cet élément en ancien français, nous proposons, sous toutes réserves, que c'est avec un sens tel que « viser », « isoler quelqu'un par la vue de manière à lui porter un coup » que *kausjan* a été emprunté au gotique ([38]). Cet argument n'est pas du tout impossible étant donné que les Goths ont combattu contre les Romains et puis à leur côté pendant de

---

(37) Il n'y a pas d'autres exemples dans l'œuvre de Marie de France pour appuyer cette interprétation, ni dans l'œuvre d'autres auteurs du XIIe siècle connus de nous. *Choisir* n'est pas employé une seule fois dans le *Roland* d'Oxford et seulement deux fois dans les romans de Chrétien de Troyes (*Erec et Enide,* publié par Mario Roques, C.F.M.A., Paris 1952, v. 1511 ; *Le Chevalier de la Charrete,* publié par Mario Roques, C.F.M.A., Paris 1958, v. 288).

(38) On pourrait objecter que la plupart des exemples où *choisir* a le sens de « viser » (ou un sens proche) sont tardifs et que les survivances d'un sens prélittéraire sont à chercher dans des textes plus anciens. Nous reconnaissons quelque validité à cette objection mais tenons à souligner que la signi-

longues années. Leur prestige militaire était très grand, surtout en tant que troupes à cheval, et c'était dans cette branche de l'art militaire, la cavalerie, qu'ils étaient indispensables aux Romains comme alliés et redoutables comme ennemis. Une telle signification de *choisir* < *kausjan* au moment de son introduction dans le latin vulgaire expliquerait pourquoi, comme le dit très bien Wagner, « les emplois de « choisir » en ancien français (c'est-à-dire les exemples où *choisir* veut dire « apercevoir » et non « CHOISIR ») répondent toujours à une situation concrète où ce que l'on discerne ainsi de loin . . . *est l'objet d'une attente, d'un souhait, d'un désir* » ([39]). Tout ce qu'on vise ou qu'on « isole par la vue afin de l'attaquer » est par définition l'objet d'attention. Bien entendu, tous les exemples de *choisir* (au sens d'« apercevoir ») en ancien français ne comportent pas la connotation de réserver un certain destin à l'objet aperçu et, à l'inverse, il arrive souvent qu'une chose perçue *de visu* où le verbe *voir* est employé soit également « l'objet d'une attente, d'un souhait, d'un désir ». Néanmoins, *choisir* semble bien se réserver, en ancien et moyen français, cette notion d'intentionnalité de la part du sujet du verbe. Dans l'exemple de *La Vie de Saint Alexis,* le sacristain a pour mission, non seulement de distinguer Alexis dans la foule des mendiants, mais aussi de le ramener à l'*imagene.* De la même façon, dans *Aucassin et Nicolette,* l'attaque lancée par Aucassin contre le comte Bougar de Valence est préfigurée dans *ne mescoisi mie* :

> X, 33 Li quens Bougars de Valence oï dire c'on penderoit Aucassin son anemi, si venoit cele part ; et Aucassins *ne le mescoisi mie* : il tint l'espee en la main, se le fiert par mi le hiaume si qu'i li enbare el cief.

De façon semblable, quand le lion *coisi* Aiol, il se dirigea vers lui pour le manger :

> Quant il *coisi* Aiol, si s'est tornés 1305
> Vers lui geule baee comme maufés
> Qu'il le voloit mangier et estranler.

De tels exemples sont légion.

---

fication militaire en latin vulgaire et gallo-roman que nous attribuons à *choisir* est très proche de la signification de *choisir* au vers 174 de *La Vie de Saint Alexis* et que nous avons commenté plus haut. Pourtant dans *La Vie de Saint Alexis* il ne s'agit pas d'un soldat qui cherche à isoler par la vue un ennemi dans la presse afin de l'attaquer mais d'un sacristain qui cherche à distinguer dans la foule un mendiant particulier afin de l'amener à l'*imagene.* Les sens fondamentaux sont les mêmes mais les contextes différents.

(39) R.-L. Wagner, *op. cit.,* p. 83. C'est nous qui soulignons.

Les significations « apercevoir » et « CHOISIR » de *choisir* auraient pu facilement se développer à partir des significations originales de « viser », « discerner dans la foule afin d'attaquer » employées d'abord métaphoriquement dans des contextes plus généraux, où il ne s'agissait pas exclusivement de guerriers en quête d'ennemis à supprimer. Les notions de *viser, d'isoler par la vue afin d'attaquer, d'apercevoir et de CHOISIR* ont ceci de commun qu'il s'agit toujours d'une transition du général au particulier, le plus souvent en parlant de la vue, et que l'opération de particularisation est motivée par une fin qu'on réserve à l'objet éventuellement distingué. Notre principale objection contre la théorie de Wagner est que, selon toute probabilité, *kausjan* n'était pas un verbe francique et que le sens « CHOISIR » semble être prélittéraire et n'a donc pas vu le jour seulement pendant la période du moyen français. Nous partageons l'opinion de von Wartburg et de Bruckner que *kausjan* est un verbe gotique, et qu'il a été introduit dans le latin vulgaire comme un terme de guerre, pour lequel, d'ailleurs, nous suggérons un sens. Il semble très probable, comme le dit von Wartburg, que les significations « apercevoir » et « CHOISIR » se sont développées en gallo-roman.

La question à laquelle nous revenons maintenant est de savoir pourquoi *choisir,* qui avait quatre sens liés entre eux en ancien français, c'est-à-dire « voir », « apercevoir », « viser » et « CHOISIR », en a perdu trois à la fin du XVIIe siècle. De même, pourquoi *eslire* a-t-il perdu sa signification générale de « CHOISIR » sans restriction de sujet ni d'objet, pour ne garder que les significations spécialisées d'« élire » et de « CHOISIR » là où le sujet est Dieu ? Ces changements semblent s'être produits lentement au cours de plusieurs siècles, mais, heureusement, même dans des textes relativement anciens, il y a des indications qu'*eslire* était employé dans des contextes où *choisir* était jugé mal à sa place. Un tel texte est *La Vie de Saint Thomas Becket,* par Guernes de Pont-Sainte-Maxence, datée 1172-1174 par son éditeur E. Walberg. Dans ce texte, d'une composition très soignée, il y a quatre exemples de *choisir* qui veulent tous dire « CHOISIR » et vingt-sept exemples d'*eslire.* Dans deux de ces exemples, *eslire* veut dire « CHOISIR » sans connotation particulière :

Tel *choisist* le nualz ki le mielz quide *eslire.* 4

« Sire, tuzjurs avez nostre conseil desdit,
Fors ço qu'avez tuzdis en vostre quer *eslit.* » 5365

Vingt-trois exemples parmi ceux qui restent se divisent en deux catégories : ils veulent dire soit « CHOISIR » là où le sujet est Dieu, soit

« élire » (40) dans des contextes où il s'agit d'élection d'un évêque ou d'un archevêque. Nous donnons un exemple de chaque catégorie :

Saül, ki des Geius fu reis premierement,
De basse gent fu nez ; Deu l'*eslist* veirement : 92

Or unt tant le conseil e estreit e mené
K'a ceo s'asentent tuit, li juefne e li sené,
Ke Thomas *eslirrunt* a cele dignité. 464

Les deux exemples non encore classés se rapportent à l'élection ou CHOIX d'un roi (v. 1164) et aux « justises » désignés (*esliz*) par Henri II (v. 2718).

Malgré des vers tels que *Les reis n'eslit pas Deus ne ne choisist ne prent* (v. 86), il résulte de notre étude de *La Vie de Saint Thomas Becket* qu'à une époque aussi éloignée que le dernier tiers du XIIe siècle (41), *eslire* se réservait les sens d'« élire » et de « CHOISIR » quand il s'agissait d'un *CHOIX* fait par Dieu, généralement d'une personne à une destinée particulière.

Une conclusion analogue résulte du dépouillement de la *Chronique Rimée* de Philippe Mousket. Dans cette longue chronique, écrite un peu plus de soixante-dix ans après *La Vie de Saint Thomas Becket,* il y a dix-huit exemples d'*eslire* ou de dérivés d'*eslire.* A l'exception de quatre de ces exemples, ils veulent tous dire *élire* (42) (un roi, un maréchal ou un évêque) ou *CHOISIR* dans des contextes où le *CHOIX* est fait par

(40) Définir exactement ce que veut dire *élection* au Moyen Age nécessite une étude de cet aspect de la constitution de l'Eglise médiévale. Les méthodes par lesquelles on « faisait » les évêques n'étaient pas partout les mêmes et les canonistes médiévaux ont beaucoup écrit sur leur nomination. Aucun des différents groupes d'électeurs n'avait le droit de nommer un candidat directement à un évêché puisque l'*élection* devait être obligatoirement suivie de confirmation de la part de l'autorité ecclésiastique compétente qui pouvait ne pas la donner. Pour cette raison il est sans doute plus correct de traduire *eslire* par « CHOISIR », plutôt que par « élire » qui contient trop de notions de démocratie souveraine. Néanmoins, quelque difficile qu'il soit de fournir en termes modernes un sens exact d'*eslire,* c'était toujours ce verbe, et non *choisir,* qu'on employait pour dénoter le processus technique et juridique d'élection d'un évêque. Le verbe employé par les canonistes est toujours *eligere.* (Voir R. L. Benson, The *Bishop-Elect,* Princeton 1968.)

(41) Et même plus tôt comme l'indiquent quatre exemples d'*eslire* aux vers 1134, 1618, 1739 et 4095 de Gaimar, *L'Estoire des Engleis.*

(42) A propos d'un groupe d'hommes qui désignent une personne à une fonction donnée.

Dieu, voire une fois, par Mahomet, digne de respect lui aussi. Nous donnons deux exemples en guise d'illustration :

Adont fu St. Lehires nés
A Tornai dont puis fu curés
Et vesques *eslius en apriés.* 336

Mais pour çou que Dieux l'ot mondé
Et *esliut* à sa volonté, 10184
Pour adrécier crestienté.

Le premier exemple n'appelle aucun commentaire. Dans le deuxième, la référence est à Charlemagne que Dieu a *CHOISI* pour une mission divine. Des quatre exemples qui ne rentrent pas dans ces deux catégories trois ont rapport à la sélection d'hommes pour des missions difficiles — dans deux de ces cas pour faire partie de l'arrière-garde de Roland — et le quatrième décrit le cheval de Roland, Veillantif : « *Cevaus doutés, cevaus eslis* . . . » (c'est-à-dire « de haute qualité »). Les vers auxquels nous faisons référence sont les vers 6769, 6838, 8037 et 22495.

Eslire au sens de « CHOISIR » se trouve très fréquemment dans une grande variété de contextes longtemps après Guernes et Mousket. Pourtant, comme on le sait bien, dans cet emploi généralisé, il est remplacé par *choisir* qui, lui, perd les sens de « voir », « apercevoir » et de « viser ». Ce changement, que les lexicographes considèrent comme terminé à la fin du XVIIe siècle ([43]), aurait pu être influencé — c'est-à-dire amorcé ou accéléré — par les deux substantifs *chois* et *élection. Chois* avait presque toujours le sens de « CHOIX » pendant tout le Moyen Age et prenait très rarement les autres sens du verbe dont il dérive ([44]). *Election* se trouve en ancien et moyen français sous la forme d'*esliçon,* avec une variante plus savante *eslection,* et avait plusieurs significations comme l'indiquent les exemples suivants :

Le Couronnement de Louis :

Li cuens Guillelmes est merveilles preudom,
Mais encor n'a terre ne garison :
Ge li dorrai tot a *eslectïon.* Réd. AB 1802

Le sens paraît clair : « Je lui en donnerai à son choix ». Lepage donne « à discrétion » dans son glossaire.

(43) Voir, entre autres, F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900,* tome IV, Paris 1913, p. 277.
(44) Voir l'exception citée ci-dessus, p. 8, n. 26.

Le Couronnement de Louis :

« Loeÿs sire » dist Guillelmes, « entent :
Ore avés Romme en vostre casement,
Faire en poés vostre commandement,
Si comme cil a qui l'onors apent.
Or savons nos tres bien a ensïent
Que d'apostole n'a a Romme noient ;
Cil qui mors est le tint mout longement.
Mes sires estes : s'il vos vient a talent,
Metés i, sire, apostole briefment,
A eslichon en sommes plus de cent. » Réd. C 2688
Illuec estoit li fiex Milon d'Aiglent ;
Plus sage clerc n'ot dusqu'en Bonivent.
En la caiere l'asissent hautement.
Nostre empereres par son avisement
L'avoit eslit a son avisement,
Par le conseil dant Guillelme et sa gent.

Pour *à esliçon,* le Dictionnaire de Godefroy ([45]) donne « à pouvoir choisir », « en grand nombre ». Il nous semble que c'est le premier de ces deux sens qui s'impose ici, et non le deuxième qu'on trouve dans le glossaire de Lepage. Guillaume et *sa gent* CHOISISSENT le fils de Milon comme pape et le placent sur le trône. Louis qui vient d'être fait empereur de Rome par Guillaume exerce son droit de suzerain en confirmant le CHOIX fait par ses vassaux.

Chronique Rimée :

Et, pour çou faire sans tençon,
I mist li rois à *esliçon* 3573
De ses contes et de ses dus,
Quant li commans fu despondus ;

« Çou » se réfère à l'administration de la justice en accord avec des lois établies par Charlemagne. Pour *élection* Littré donne : « Anciennement. Nom de tribunaux où l'on jugeait en première instance tout ce qui avait rapport aux tailles, aux aides et aux gabelles » ([46]). Ce sens technique et juridique semble plus juste que la traduction de Reiffenberg qui est « consulta », « prit l'avis de ».

(45) Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'Ancienne Langue Française,* Paris 1880-1902.

(46) Emile Littré, *Dictionnaire de la Langue Française,* Paris 1873-4.

Chronique Rimée :

Lors i ot si tres grant tençon
Que li Normant à *esliçon* 14646
Le conte Herluin tuèrent
Et XII contes qui la èrent
Avoec le roi . . .

Les sens donnés par Godefroy, « à pouvoir choisir », « en grand nombre », sont tous les deux possibles ici.

Le Didot PERCEVAL, Appendix A, MS E, 8 :

« Vous savés bien que le feste vient u Jhesucris fu nes : et prïés lui que, si vraiement com il nasqui de le virgne Marie, vous face il tel demostrance que li peules voie et counoisse que par cele *eslection* vuelliés vos que il soit rois. »

Quoique cet exemple ne soit pas très clair en lui-même, il résulte du contexte général qu'*eslection* se réfère au *CHOIX* d'Arthur par la volonté de Dieu comme successeur du roi de Bretagne décédé, Utherpendragon. Dans ce sens, *eslection* correspond exactement au verbe *eslire* tel qu'il est employé au sujet de Saül, élu par Dieu roi des Juifs, au vers 92 de *La Vie de Saint Thomas Becket* ([47]).

Il semble logique de croire que les substantifs *choix* et *élection,* mais surtout *choix,* ont exercé une influence conservatrice sur les verbes dont ils sont tirés. *CHOIX* aurait renforcé la signification « CHOISIR » de *choisir,* affaiblissant de ce fait la signification « CHOISIR » d'*eslire* (signification non marquée) dont l'usage aurait été de plus en plus restreint au sens d'« élire » et de « CHOISIR » en parlant d'un CHOIX fait par Dieu (signification marquée). Un facteur supplémentaire qui aurait contribué à la restriction éventuelle de l'usage d'*eslire* a pu être la tendance des canonistes à employer, en écrivant en latin sur l'élection des évêques, le verbe *eligere* (*eslire* en ancien français) comme un terme technique. R. L. Benson ([48]) écrit : « In *Distinctio* 63, Gratian's main point was the contrast between the clergy's right to elect and the right of the people (including the prince) to approve the election. Needless to say, Gratian did not invent this distinction. At least on the level of semantics, the need for this distinction grew out of the ambiguities in the word *eligere,* which could serve, on

(47) Voir ci-dessus, p. 16.
(48) R. L. Benson, *op. cit.,* pp. 31-32. Le *Décret* de Gratien a vu le jour vers 1140 (*op. cit.,* p. 11).

the one hand, as a specific and technical term for the juridical act of election, and on the other hand as a broad term indicating choice or approval. » Cette recherche d'une plus grande précision de terminologie de la part des écrivains latins n'aurait pas été sans effet sur les textes en ancien et moyen français.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit sur les rapports entre l'ancien et le moyen français littéraires et la langue parlée par la communauté en général. C'est assurément dans la langue parlée qu'a lieu la presque totalité des changements sémantiques avant qu'ils ne soient sanctionnés par l'écrit. Sans entrer dans une discussion des relations entre la langue parlée et la langue écrite, nous acceptons, comme hypothèse de travail, que les rapports sont étroits entre le vocabulaire de la littérature médiévale et celui de la langue parlée. Ainsi, puisque le substantif *élection* est employé assez rarement dans la littérature médiévale française, il est peu probable qu'on s'en soit beaucoup servi dans la langue parlée, ce terme étant réservé aux gens d'Eglise. De la même façon, sur la base des attestations fournies par la littérature médiévale française, nous estimons que *chois* et *choisir,* ce dernier aux sens de « voir », « apercevoir » et de « CHOISIR », ont dû être d'usage courant dans la langue parlée, ainsi qu'*eslire,* mais celui-ci plutôt au sens de « CHOISIR » que d'« élire ». Nous avons fait remarquer plus haut qu'en ancien et moyen français « CHOISIR » était la signification secondaire de *choisir* parce qu'en général ce sens se trouvait moins souvent dans les textes. Pourtant dans certains textes d'ancien français, tels que le *Brut* de Wace, l'*Enée* anonyme et les *Fables* de Marie de France, *choisir* au sens de « CHOISIR » est plus commun que *choisir* au sens de « voir », « apercevoir ». Nous nous demandons si cette situation était la même dans la langue parlée ou si le taux de fréquence plus élevé de *choisir* au sens de « voir », « apercevoir » dans la littérature médiévale en général était un meilleur indice de ce qui se passait dans la langue parlée. Il se peut bien que le taux de fréquence de *choisir* au sens de « voir », « apercevoir » était artificiellement élevé dans la langue littéraire par rapport à la langue parlée pour des raisons strictement extralinguistiques. D'abord les thèmes littéraires de l'ancien français et la manière dont on les développait nécessitaient un plus grand usage de verbes signifiant « voir », « apercevoir » que de verbes signifiant « CHOISIR », étant donné que les héros de la fiction médiévale étaient peu habitués à l'introspection et aux analyses existentielles. On s'attendrait donc à trouver *choisir* au sens de « voir », « apercevoir » plus souvent que *choisir* au sens de « CHOISIR » et il en est ainsi dans la plupart des textes.

Dans les *Chansons de Geste* et aussi, mais de façon moins poussée, dans les autres genres littéraires, le récit des événements dans un style cinématographique et l'exposé des actions déclenchées par des protagonistes qui apprennent de façon oculaire la présence de leurs adversaires, entraînaient l'emploi fréquent du verbe *voir,* et *choisir* avec ce sens était une variante bien utile qui ajoutait du relief à un texte. C'était aussi une variante du point de vue du son, ce qui est important dans la littérature orale, parce qu'il fournissait des assonances et des rimes en [i] et, le cas échéant, remplissait un vers mieux que *voir* parce qu'il comptait deux syllabes dans la plupart de ses formes. D'autres verbes tels qu'*apercevoir, viser* (au sens de « voir distinctement ») et la forme *véïr* pouvaient également remplacer *voir* si besoin était, mais ils offraient, pris individuellement, moins de variété phonétique que *choisir.* Les extraits qui suivent serviront à illustrer ce que nous venons de dire :

La Mort de Garin le Loherain, p. 224

Jusc'au demain qué il fut esclarci
Fist si grant nuble et tempet en païs
C'on n'i pot home, ne viser, ne *choisir,*
Nes pas l'oreille de son cheval véir.

Chrétien de Troyes, *Erec et Enide,*

Erec ont *choisi* qui venoit 1511
et s'amie qu'il amenoit ;
bien l'ont trestuit reconeü
de si loing com il l'ont veü.

Jean Bodel, *La Chanson des Saxons,* laisses CXXXVII et CLXIC,

La tente Guiteclin a veüe et *choisie.*

Le Chevalerie Ogier de Danemarche,

Une avision ot veü e *coisie,* 1170

Fierabras, page 169,

L'unes gens et les autres ont veüs et *coisis.*

Le Couronnement de Louis,

En pré Noiron s'en est venuz errant.
Li quens Guillelmes l'a *choisi* tot avant ; Réd. AB 2468
Il en apele Guïelin et Bertran :
« Mon anemi vei entré en cel champ,
Se plus me targe tien mei a recreant . . . »

Le Charroi de Nîmes,

Lors se regarde dan Guillelmes arrier ;
En mi la sale *choisi* Aymon le vieill. 734
Quant il le vit, sel prist a ledengier :

Aiol,

La fille Milbrien le *coisi* tout premier, 6167
Et vit le serpent grant, parcreu et entier :
Tel hisde en ot la dame le sens quide cangier,

Gerbert de Montreuil, *Le Roman de la Violette,*

Et tantost a *coisi* le saing 647
Et voit sor sa destre mamiele
Une vïolete nouviele
Inde paroir sor la car blanke.

La Chastelaine de Vergi,

D'iluec vit en la chambre entrer
le chevalier, et vit issir
sa niece et contre lui venir
hors de la chambre en un prael,
et vit et oï tel apel
comme ele li fist par solaz
de salut de bouche et de braz,
si tost comme ele le *choisi.* 399

A propos de la distinction entre *voir* et *choisir* (au sens d'« apercevoir » ou de « voir ») Wagner écrit : « Passivement l'œil « *voit* » ... Activement, les yeux ... « *choisissent* » ([49]). Quoique cette distinction se vérifie dans certains exemples cités ci-dessus, nous pensons qu'en général c'était pour des raisons d'ordre stylistique qu'on s'est servi de *choisir*. Des considérations stylistiques de ce genre devaient être inconnues dans la langue parlée et on peut donc penser que, dans les extraits ci-dessus et, par extrapolation, dans d'autres textes aussi, le taux de fréquence de *choisir* au sens de « voir », « apercevoir », reflète d'une manière bien imparfaite la fréquence du verbe avec le même sens dans la langue parlée. En d'autres termes, la lente inversion du taux de fréquence de *choisir* « voir » et de *choisir* « CHOISIR » que nous constatons dans la littérature médiévale française a pu être sans parallèle dans la langue parlée et *choisir* « voir » n'était, en quelque sorte, qu'un archaïsme voulu faisant partie du langage poétique. Cette idée se

(49) R.-L. Wagner, *op. cit.*, p. 76.

trouve renforcée dans notre esprit par la présence à travers toute la littérature médiévale française du substantif *chois* « CHOIX », révélant par inférence l'existence active du verbe *choisir* au sens de « CHOISIR » dans la langue parlée. Après tout, combien y a-t-il de déverbaux qui n'ont pas le même sens que le verbe d'où ils viennent ? L'équivalent approximatif de *chois,* c'est-à-dire *eslection,* n'était pas facile à manier dans la poésie et pour cette raison il y avait beaucoup moins d'alternance stylistique entre *chois* et *eslection* qu'entre *voir* et *choisir* (au sens de « voir »), permettant ainsi au taux de fréquence de l'emploi de *chois* et d'*eslection,* dans la langue parlée, de se refléter sans distorsion dans la langue écrite. En d'autres mots, le changement de sens qu'aurait subi *choisir* dans l'ancienne littérature aurait pu être l'usage littéraire emboîtant le pas à l'usage parlé.

Voici un bref résumé de nos conclusions :

Choisir dérive du verbe gotique *kausjan* qui a été introduit dans le latin vulgaire avant ca. 350 ap. J.-C., peut-être avec le sens de « viser » ou d'« isoler (quelqu'un) par la vue dans l'intention de (lui) lancer une attaque ». Il se peut que *kausjan* ait eu déjà les sens supplémentaires de « voir », « apercevoir » en latin vulgaire, mais non de « CHOISIR » qui semble ne s'être développé qu'en gallo-roman ([50]). Le premier exemple de *choisir* est dans *La Vie de Saint Alexis,* ca. 1050, au sens de « distinguer dans la foule ». *Choisir* au sens de « CHOISIR » est fréquent à partir du milieu du XIIe siècle ; il en est de même pour le nom *chois* au sens de « CHOIX ». *Choisir* n'a pas changé de sens dans la période qui va de ca. 1050 à la fin du XVIIe siècle mais, pour des raisons qui restent obscures (encore que nous ayons fait des efforts pour les éclaircir), la signification anciennement dominante s'est affaiblie et

(50) *Kausjan* a laissé des formes autochtones en Italie du Nord (v. FEW, art. cit., et R. R. Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli* (750-1300), Heidelberg 1925, p. 221), dans le Valais en Suisse (v. *Glossaire des Patois de la Suisse Romande,* tome III (fin), Neuchâtel et Paris 1960) et en basque (v. FEW, art. cit.), uniquement avec le sens de « voir », « apercevoir ». Avec ces sens *kausjan* n'a pénétré ni en Espagne ni au Portugal. Après le développement du sens « CHOISIR » et lors de l'époque de la grande vogue de la lyrique occitane, l'ancien italien a emprunté des formes spécifiquement occitanes de *choisir* et de ses dérivés. Cette fois-ci, *causir* et ses dérivés ont également pénétré en Espagne et au Portugal (uniquement avec le sens de « CHOISIR ») mais n'ont pas pris racine dans la langue de façon durable (v. FEW, art. cit. et R. R. Bezzola, *op. cit.,* p. 221).

le sens secondaire a pris le dessus. Ce développement a pu être amorcé ou renforcé par les substantifs *chois* et *eslection* qui ont peut-être freiné l'évolution des verbes apparentés. Il y avait une place vide dans le lexique de l'ancien français pour un mot bref au sens de « CHOIS » à la place du mot existant *eslection, esliçon,* qui n'était pas très maniable dans la poésie et qui avait un aspect savant. En revanche, il n'y avait pas de place vide pour un verbe au sens de « CHOISIR » puisque *eslire* était satisfaisant de tout point de vue. L'emploi fréquent de *chois « CHOIX »* a sans doute renforcé le sens « CHOISIR » de *choisir,* laissant à *eslire* le sens d'« élire » qui était à l'origine un terme technique et juridique, et de « CHOISIR » en parlant d'un CHOIX fait par Dieu. Il est possible aussi que *choisir* au sens de « voir » ait été plus courant dans l'ancien et le moyen français écrits pour des raisons stylistiques et prosodiques qu'il ne l'était dans la langue parlée. De plus, *choisir* avec ses sens historiques de « voir », « apercevoir » et de « viser » exprimait peut-être d'une manière plus frappante la notion d'un CHOIX résultant d'un examen visuel que le verbe *eslire* dont les autres sens, « élire » et « CHOISIR » en parlant de Dieu, étaient d'un domaine non visuel. Dans ce champ lexical, nous constatons donc une réduction de la polysémie de *choisir* et d'*eslire* et l'emploi plus fréquent de mots déjà existants — *apercevoir, viser* — pour prendre les sens que *choisir* n'avait plus.

Southampton. T. O. JONES

(a)

TEXTE		*CHOISIR*		*CHOIS*		*ESLIRE*		*ESLECTION*
	« voir »	« CHOISIR »	« viser »	« choix »	« CHOISIR »	« élire »	autre	*ESLIÇON*
La Vie de Saint Alexis	174							
La Chanson de Roland (éd. Whitehead)					275, 802, 877			
The Anglo-Norman Voyage of Saint Brendan	465, 853, 1193, 1674			1548	107, 123	32		
Gaimar, *L'Estoire des Engleis*	559, 5516	1274, 1298, 1500, 5532			1618	1134, 1739, 4095, 5751, 6026		
Albéric, *Fragment sur Alexandre*		40 (*jausir*)	96 (*jausir*)					
Le Charroi de Nîmes	734							
Le Couronnement de Louis	Réd. C 521, 645 Réd. AB 776, 908, 2468					Réd. C 2693		Réd. AB 1802 Réd. C 2688
Wace, *Brut*	11489	2369, 6479, 8085		3676	1699, 3996, 5974, 7215, 8961, 9867, 9890, 12115	6439, 6650		3637, 5493

(b)

TEXTE	*CHOISIR*			*CHOIS*	*ESLIRE*			*ESLECTION*
	« voir »	« CHOISIR »	« viser »	« choix »	« CHOISIR »	« élire »	autre	*ESLIÇON*
Marie de France, *Lais*	G. 152 F. 184 B. 145 L. 240 Y. 62, 106, 302 M. 420 Cht. 108		Cht. 98 (?)					
La Vie de Saint Thomas Becket		4, 86, 444, 467			4, 5365	86, 92, 96, 447, 449, 454, (25 exemples en tout)		511, 1236
Chrétien de Troyes (51), *Erec et Enide* (éd. Roques)	1511				616, 1490, 6476			
Cligès (éd. Micha)					2574, 2646, 4233 (a vostre eslite)			

(51) Les glossaires exhaustifs faisant défaut, nous avons eu recours pour le dépouillement de l'œuvre de Chrétien au *Wörterbuch zu Kristian von Troyes' sämtlichen Werken* par W. Foerster, Halle 1914, 2e éd. 1933, 3e éd. Tübingen 1964.

(c)

TEXTE	*CHOISIR*			*CHOIS*		*ESLIRE*		*ESLECTION*
	« voir »	« CHOISIR »	« viser »	« choix »	« CHOISIR »	« élire »	autre	*ESLIÇON*
Le Chevalier de la Charrete (éd. Roques)		288			1868, 4682, 5512	6805 (G. de Leigni)		
Le Chevalier au Lion (éd. Roques)				5455	40			
Le Conte du Graal (éd. Lecoy)					1885, 2428			
Béroul, *Tristan*	331, 767				1188		1205 (« voir »)	
Didot-*Perceval*	MS E, 1357, 773, 2062							App. A., MS E, 8

(d)

TEXTE	*CHOISIR*			*CHOIS*		*ESLIRE*		*ESLECTION*
	« voir »	« CHOISIR »	« viser »	« choix »	« CHOISIR »	« élire »	autre	*ESLIÇON*
Aiol (52)			4999 (mie nel mescoisi)					
G. de Montreuil, *Continuation de Perceval*			9690					
Ch. Mousket, *Chronique Rimée*					6769, 6838, 8037, 22495	224, 336, 423, 1475 (14 exemples en tout)		3573, 14646
Le Chevalier as Deus Espées			1770					
La Chevalerie de Judas Macabé			1933 (« prendre comme but d'une attaque »)					

(52) *Aiol* et les textes qui suivent n'ont pu être dépouillés de façon exhaustive. Nous n'en retenons que les exemples jugés dignes d'intérêt.

Liste de textes cités avec datations (53)

11e siècle

La Vie de Saint Alexis, éd. par C. Storey, Genève 1968 *1050*

12e siècle

Benedeit, *The Anglo-Norman Voyage of Saint Brendan,* ed. by E.G.R. Waters, Slatkine Reprints, Genève 1974. *1121*

Geffrei Gaimar, *L'Estoire des Engleis,* ed. by A. Bell, Oxford 1960. *1140*

Albéric, fragment sur Alexandre publ. par A. Foulet dans *The Medieval French ROMAN D'ALEXANDRE,* vol. III, Elliott Monographs, Princeton. *1re m. XIIe siècle*

Le Couronnement de Louis dans *Les Rédactions en vers du Couronnement de Louis,* éd. par Yvan G. Lepage, Genève 1978. ca. *1150*

Le Charroi de Nîmes, éd. par D. McMillan, Paris 1972. ca. *1150*

Wace, *Le Roman de Brut,* publié par I. Arnold, S.A.T.F., 1938-40. *1155*

Marie de France, *Lais,* éd. par J. Rychner, Paris 1966. *1160-1189*

Chrétien de Troyes, *Erec et Enide,* publ. par Mario Roques, C.F.M.A., Paris 1952. ca. *1170*

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrete,* publ. par Mario Roques, C.F.M.A., Paris 1958. *1177-1181*

Thomas, *The Romance of Horn,* ed. by M. K. Pope, vols I and II, Oxford 1955 and 1964. *1170*

Fierabras, Chanson de Geste, publ. par A. Kroeber et G. Servois, Paris 1860. *1170*

Thomas of Kent, *The Anglo-Norman Alexander* (*Le Roman de Toute Chevalerie*), ed. by Brian Foster, vols I and II, London 1976 and 1977. *1174-1200*

Guernes de Pont-Saint-Maxence, *La Vie de Saint Thomas Becket,* éd. par E. Walberg, C.F.M.A. 1936 *1174*

Jean Bodel, *La Chanson des Saxons,* publ. par F. Michel, Paris 1839. *1196*

La Chevalerie d'Ogier de Danemarche, Canzone di gesta edita per cura di Mario Eusebi, Varese-Milano, 1963.

La Mort de Garin le Loherain, publ. par E. du Méril, Paris 1846. *fin 12e siècle*

Béroul, *The Romance of Tristran,* ed. by A. Ewert, Oxford 1946. *fin 12e siècle*

---

(53) Le plus souvent, ces datations sont celles fournies par les éditeurs. A défaut, nous avons consulté A. Henry, *Chrestomathie de la Littérature en ancien français,* Berne 1953.

Aiol, Chanson de Geste publiée par J. Normand et G. Raynaud, S.A.T.F., 1877. La première partie a été écrite avant 1173 et la deuxième pendant la première moitié du 13e siècle.

13e siècle

The Didot PERCEVAL, ed. by W. Roach, Philadelphia 1941. *1202-1212*

Aucassin et Nicolette, éd. par Mario Roques, 2e éd., C.F.M.A. 1954. *1re m. 13e siècle*

Gerbert de Montreuil, *La Continuation de Perceval,* éd. par Mary Williams, tomes I et II, C.F.M.A. 1922 et 1925. *1220*

Gerbert de Montreuil, *Le Roman de la Violette ou de Gérart de Nevers,* éd. par D. L. Buffum, S.A.T.F. 1928. *1229*

Philippe Mousket, *Chronique Rimée,* éd. par le Baron de Reiffenberg, Bruxelles 1836-38. *1245*

Li Chevaliers as Deus Espées, herausgegeben von W. Foerster, Halle 1877. *1250*

La Chastelaine de Vergi, ed. by F. Whitehead, Manchester 1944. *1271-1288*

La Chevalerie de Judas Macabé, éd. par J. R. Smeets, Assen 1955. *1285*